



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION « ACTION » POUR LES ASSOCIATIONS

Nom de l'association :

.....

A retourner le plus tôt possible en fonction des dates de
l'action à subventionner.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le dossier de demande de subvention « action » est un formulaire simplifié destiné à toutes les associations désireuses d'obtenir une subvention. Il concerne les demandes de financement d'une action spécifique.

Le dossier est composé de quatre parties :

1. Présentation de votre association

A compléter obligatoirement pour toute demande.

2. Demande d'une subvention « Action »

A compléter simplement dans le cas d'une action spécifique ou exceptionnelle. Vous n'avez pas à compléter ce paragraphe si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association.

3. Attestation sur l'honneur

A compléter obligatoirement pour toute demande. Votre demande ne pourra être prise en compte que si cette fiche est complétée et signée.

4. Pièces à joindre au dossier de demande de subvention

1. Présentation de votre association

A compléter si vous n'avez pas déjà déposé un dossier de subvention de fonctionnement ou « action » au cours de cette année.

a. Renseignements généraux

Nom de votre association :

Adresse du siège social :

.....

Code postal : Commune :

Téléphone : Fax :

E-mail : Site Internet :

N° de récépissé en préfecture :

N° SIRET :

Adresse de correspondance si différente du siège social :

.....

.....

Code postal : Commune :

Téléphone : Fax :

b. Personnes responsables de la demande

Identification du représentant légal (président ou autre personne désignée par les statuts) :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : E-mail :

Identification de la personne chargée du présent dossier de subvention :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : E-mail :

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ? oui non

Si vous avez un commissaire aux comptes, veuillez joindre le rapport du commissaire aux comptes à votre demande de subvention.

c. Moyens humains

Nombre d'adhérents dans l'association :

	Berguois		Non Berguois	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
18 ans et plus				
De 12 ans à 17 ans inclus				
Jusqu'11 ans inclus				

d. Effectifs salariés

Nombre total :

Nombre de salariés en E.T.P.T. (Equivalent Temps Plein Travailé) :

Volume horaire cumulé :

Cumul des salaires sur l'année écoulée :

2. Demande d'une subvention « Action »

Cette rubrique est à compléter pour chacune des actions dont vous souhaitez une subvention de la part de la ville de Bergues. Il faut autant de demandes de subventions « Action » que d'actions à subventionner.

Personne responsable de l'action :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : E-mail :

Nouvelle action : OU Renouvellement d'une action :

Intitulé :

Contenu et objectifs de l'action :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Bénéficiaires :

.....
.....

Intérêt pour la ville :

.....
.....

Lieux de réalisation :

.....
.....

Date de mise en œuvre prévue et durée totale de l'action :

.....

Besoins matériels et/ou humains demandés à la ville :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Budget prévisionnel spécifique à l'action :

Vous pouvez éditer votre propre tableau ou compléter le tableau ci-après.

DEPENSES OU CHARGES	MONTANTS EN EUROS	RECETTES OU PRODUITS	MONTANTS EN EUROS
60 Achats <ul style="list-style-type: none"> - Achats de prestations de services - Achats non stockés de matières et fournitures - Fournitures non stockables (eau, énergie) - Fournitures d'entretien et de petit équipement - Fournitures administratives - Autres fournitures 	70 Ventes de produits finis, prestations de services <ul style="list-style-type: none"> - Marchandises - Prestations de services - Produits des activités annexes
61 Services extérieurs <ul style="list-style-type: none"> - Sous-traitance générale - Locations mobilières et immobilières - Entretien et réparation - Assurances - Documentations - Divers 	74 Subventions d'exploitation <ul style="list-style-type: none"> - Etat - Région(s) (<i>précisez</i>) - Département(s) (<i>précisez</i>) - Intercommunalité(s) (<i>précisez</i>) - Commune(s) (<i>précisez</i>) - Organisme(s) social(aux) (<i>précisez</i>) - Fonds européen - Autre(s) (<i>précisez</i>)
62 Autres services extérieurs <ul style="list-style-type: none"> - Rémunérations intermédiaires et honoraires - Publicité, publications - Déplacements, missions et réceptions - Frais postaux et de télécommunication - Services bancaires - Divers
63 Impôts et taxes <ul style="list-style-type: none"> - Impôts et taxes sur rémunérations - Autres impôts et taxes
64 Charges de personnel <ul style="list-style-type: none"> - Rémunérations du personnel - Charges sociales - Autres charges de personnel 	75 Autres produits de gestion courante <ul style="list-style-type: none"> - Cotisations - Autres (<i>précisez</i>)
65 Autres charges de gestion courante (<i>précisez</i>) <ul style="list-style-type: none"> - -	76 Produits financiers
67 Charges exceptionnelles (<i>précisez</i>) <ul style="list-style-type: none"> - -	77 Produits exceptionnels <ul style="list-style-type: none"> - Sur opération de gestion - Sur exercices antérieurs
68 Dotations aux amortissements, provisions et engagements	78 Reprise sur amortissements et provisions
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

86 Emplois des contributions volontaires en nature		87 Contributions volontaires en nature	
860 Secours en nature		870 Bénévolat	
861 Mise à disposition gratuite de biens et services		871 Prestations en nature	
862 Prestations			
864 Personnel bénévole		875 Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

La subvention sollicitée de €, objet de la présente demande, représente % du total des produits du projet.

3. Attestation sur l'honneur de demande de subvention

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association

- certifie que l'association est régulièrement déclarée
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires
- **certifie que le solde des comptes et livrets cumulés au 31/12 de l'année écoulée est de :**
 - livrets : €
 - comptes courants : €
 - liquidités : €
- **demande une subvention « action » de : €**

Fait le à

Signature :

Attention :

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

4. Pièces à joindre au dossier de demande de subvention

a. Pour une première demande

- Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association
- La liste des personnes chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarée (composition du conseil d'administration, du bureau, ...)
- Un relevé d'identité bancaire ou postale (R.I.B. ou R.I.P.) de l'association
- Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire
- Les comptes approuvés du dernier exercice clos
- Le budget prévisionnel spécifique à l'action, si vous n'avez pas complété le tableau prévu à cet effet dans le dossier
- Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 € de dons ou de subventions
- Le plus récent rapport d'activité (et/ou rapport moral) approuvé, avec les activités de l'année écoulée ainsi que les projets de l'année pour laquelle la subvention est demandée
- Attestation d'assurance de responsabilité civile
- Attestation d'assurance pour le prêt d'une salle
- Attestation d'engagement Républicain (en page 10/10)

b. Pour un renouvellement

- Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, s'ils ont été modifiés
- La liste des personnes chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarée (composition du conseil d'administration, du bureau, ...) si elle a été modifiée
- Un relevé d'identité bancaire ou postale (R.I.B. ou R.I.P.) de l'association
- Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir de ce dernier au signataire
- Les comptes approuvés du dernier exercice clos
- Le budget prévisionnel spécifique à l'action, si vous n'avez pas complété le tableau prévu à cet effet dans le dossier
- Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 € de dons ou de subventions
- Le plus récent rapport d'activité (et/ou rapport moral) approuvé, avec les activités de l'année écoulée ainsi que les projets de l'année pour laquelle la subvention est demandée
- Attestation d'assurance de responsabilité civile
- Attestation d'assurance pour le prêt d'une salle
- Attestation d'engagement Républicain (en page 10/10)



VILLE DE BERGUES

Attestation de respect des principes de la République

« Contrat d'engagement Républicain »

Je soussigné(e),

Représentant(e) légal(e) de l'association

déclare que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

En vertu de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 adopté par le Parlement, confortant le respect des principes de la République dont l'article 12 prévoit que toute association ou fondation qui sollicite le bénéfice d'une subvention publique devra dorénavant s'engager, par la souscription au contrat d'engagement républicain (décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021) à :

- respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine, ainsi que les symboles de la République au sens de l'article 2 de la Constitution ;
- ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République ;
- s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.

Tout manquement aux engagements du contrat fera systématiquement l'objet d'une procédure de retrait de subvention, en numéraire ou en nature, dans les conditions prévues à l'article 5 du décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021.

A, le

Signature